

<http://www.jeunesgonfrevillais.fr/spip.php?article633>



Cérémonie

Gonfreville

# Les nouveaux citoyens honorés

- Actu - Droits et démarches -



Date de mise en ligne : mardi 26 mars 2019

---

Copyright © Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes - Tous droits réservés

---

### Le 23 mars, quarante-quatre jeunes majeurs gonfrevillais ont répondu à l'invitation de la municipalité, qui organisait une cérémonie de la citoyenneté.

Entouré de Béatrice Lellig (conseillère municipale déléguée), de Fabrice Pimor (8ème adjoint chargé notamment de la Communication) et de Gérard Legout (conseiller municipal délégué à l'Etat-Civil et aux élections), le maire Alban Bruneau a remis à chacun le livret du Citoyen. Celui-ci présente les droits et devoirs du citoyen et le fonctionnement de la République.



**Cérémonie de la citoyenneté** Dans son discours, le maire a rappelé en quelques mots l'histoire de la République et du droit de vote.

Dans son discours, le premier magistrat a rappelé que *"détenir la carte d'électeur ne fera pas systématiquement de vous des citoyens. Il faut d'abord s'en servir à chaque scrutin. Mais être citoyen, c'est aussi payer ses impôts quand on y est assujetti, respecter le vivre ensemble, la tranquillité publique, s'informer de l'actualité, du fonctionnement des institutions et des idées politiques, et enfin participer à la vie de la collectivité par le biais des associations, mais aussi des mouvements sociaux si la cause vous semble juste."*

Le maire a rappelé en quelques mots l'histoire de la République et du droit de vote. *"Il arrive aussi que dans un pays comme la France, le vote exprimé par les citoyens ne soit pas respecté. Ce fut le cas lorsque le Traité européen de Lisbonne fut ratifié par voie parlementaire, alors que le peuple français s'était prononcé majoritairement pour le Non lors du référendum de 2005. Et c'est ce qui est en train d'arriver au peuple britannique qui a voté pour le Brexit il y a bientôt deux ans, et qui ne voit toujours rien venir... C'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser pour que les décisions du peuple soient respectées et que ce droit âprement conquis par nos aînés garde toute sa force. Car on a toujours la démocratie qu'on mérite. Si on ne s'en occupe pas, elle dépérit..."*



**Cérémonie des vœux du maire 2019** Une quarantaine de jeunes majeurs gonfrevillais a répondu à l'invitation de la Municipalité.

## Les nouveaux citoyens honorés

---

Les jeunes majeurs recevront leur carte d'électeur après le 31 mars, date de clôture des listes électorales. *"Vous serez amenés à voter pour la première fois le 26 mai à l'occasion des élections européennes qui permettent de désigner nos représentants au Parlement européen. Vous aurez le choix entre plusieurs orientations politiques et vous pourrez choisir celle qui correspondra le mieux à vos idées."*